

Questions orales

ON DEMANDE L'INTERVENTION DU GOUVERNEMENT

L'hon. Edward Broadbent (Oshawa): Monsieur le Président, puisque des milliards de dollars sont en jeu, que quelque 50 millions d'acres de terres parmi les plus riches, les plus prometteuses de l'Ouest sont menacées et que l'intérêt à court terme et à long terme des Canadiens est également en cause, le ministre nous promettra-t-il maintenant que le gouvernement engagera immédiatement, dans quelques jours et non pas dans quelques semaines, des pourparlers avec Petro-Canada et les autres grandes compagnies concernées pour trouver une solution canadienne avant que Dome Petroleum ne sombre complètement?

L'hon. Michael Wilson (ministre des Finances): Je suppose que le député va nous dire maintenant où exactement Petro-Canada va trouver les 5 ou 6 milliards de dollars dont elle aurait besoin pour donner suite à ce projet.

M. Broadbent: Hopper vous a déjà dit où il pouvait obtenir l'argent, et vous le savez fort bien.

M. Wilson (Etobicoke-Centre): Le député veut-il accroître le déficit de 5 ou 6 milliards de dollars et provoquer une flambée inflationniste? Nous propose-t-il de revenir à la politique du gouvernement précédent en décrétant une taxe de 5 ou 10 cents le gallon d'essence pour permettre à Petro-Canada d'acheter cette compagnie?

Une voix: Augmentez le prix de l'essence.

Une voix: Que faites-vous?

M. Wilson (Etobicoke-Centre): Ou préférerait-il plutôt augmenter les impôts...

M. Broadbent: C'est votre responsabilité. Que faites-vous?

M. Riis: Des milliers d'emplois dans l'Ouest sont en jeu. Que faites-vous pour les sauver?

LA POSITION DU GOUVERNEMENT

M. Russell MacLellan (Cape Breton—The Sydneys): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Finances. Il a tout à fait raison, le gouvernement a une responsabilité, et il est temps enfin qu'il l'assume en ce qui a trait à la société Dome Petroleum et à la prise de contrôle proposée par la société Amoco.

En effet, après ce soir, cette entreprise, Dome Petroleum, pourrait faire faillite, ce qui pourrait se traduire par la perte de milliers d'emplois; et il est possible qu'aucun autre soumissionnaire ne se présente avant la fin du mois de mars 1988.

Entre-temps, toute la question reste en suspens. En fait, le gouvernement accule cette entreprise à la faillite.

Est-ce ainsi que le gouvernement assume ses responsabilités? Le gouvernement considère-t-il que son devoir envers les Canadiens consiste...

Des voix: C'est honteux!

M. MacLellan: ... à céder nos ressources pour rien?

Des voix: C'est honteux!

Une voix: Commencez par vous demander comment cette société en est arrivée là!

L'hon. Michael Wilson (ministre des Finances): Monsieur le Président, les Canadiens ne se laisseront pas tromper par les propos fallacieux du député.

Des voix: Bravo!

M. Wilson (Etobicoke-Centre): Le député oublie-t-il qu'en 1980, c'est le gouvernement qu'il appuyait alors qui a pris la mesure qui est à la source des problèmes de la société Dome Petroleum et qui l'a placée dans la position des plus précaires où elle se trouve depuis cinq ans. Je veux parler de la politique adoptée dans le Programme énergétique national.

Une voix: Avec l'appui du NPD.

M. Wilson (Etobicoke-Centre): Le député ferait bien de ne pas dire un mot, car il a laissé un triste souvenir aux Canadiens.

M. le Président: Le député de Cape Breton—The Sydneys.

• (1440)

LA POLITIQUE DU GOUVERNEMENT

M. Russell MacLellan (Cape Breton—The Sydneys): Monsieur le Président, le gouvernement n'assume pas du tout sa responsabilité envers les Canadiens. Il refuse d'agir, afin de s'assurer que d'autres soumissions soient présentées pour l'achat de la société Dome Petroleum. Le gouvernement dit...

M. le Président: Le député a sans doute remarqué que la présidence a signalé au ministre qu'il s'agissait de répondre assez rapidement, et j'invite donc le député à poser sa question de façon succincte.

M. MacLellan: Le gouvernement nous dit-il qu'il refuse de faire quoi que ce soit, qu'il n'interviendra en aucune façon, afin d'assurer l'avenir de la société Dome Petroleum pour les Canadiens et de conserver les ressources de Dome Petroleum, au Canada?

L'hon. Michael Wilson (ministre des Finances): Monsieur le Président, le député m'a demandé si nous allions prendre nos responsabilités. La réponse est oui.

Nous avons précisé que nos responsabilités en vertu de la Loi sur Investissement Canada, consistent à s'assurer que l'entente conclue avec la société Amoco, le cas échéant, respecte les exigences d'Investissement Canada, c'est-à-dire, qu'elle est avantageuse pour le Canada. C'est là la responsabilité que nous assumons en tant que gouvernement.